

BULLETIN DE PAIE

CapitalSécurité

3 Rue N-D de bon secours

60200 COMPIEGNE

SIRET 400555884 00032

APE/NAF 8010Z

Période du 01/08/21 au 31/08/21

Paie le 11/09/21 par Virement

Conv. coll. C.C.N. des Entreprises de Prévention et de Sécurité
Annexe: Agents exploit,Employés, Techn.

N° Séc.Soc. 1661299322166 26 Matricule 020003122

Ancienneté 4 an(s) et 8 mois

Emploi AGENT DE MAITRISE N1E1M Indice 1

Qualification AM Niveau 1

Département COMPIEGNE Coef. 150

Catégorie Agent de maîtrise Horaire 151,6700

M DJIAMO MBIALEU Raymond

109 avenue alexander fleming

69300 CALUIRE ET CUIRE

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Horaire mensuel de base	151,67					
Taux Horaire de base	12,04					
Salaire mensuel				1825,66		
Heures de nuit	0,75	12,037	10,000	0,90		
Heures du dimanche	31,00	12,037	10,000	37,31		
Prime d'ancienneté	151,67	12,037	2,000	36,51		
Prime Habillage	151,67	0,130		19,72		
TOTAL BRUT				1920,10		
SANTE						
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		1920,100			0,00	134,41
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès					0,00	0,00
Complémentaire Santé		1920,100	0,477		9,16	11,19
		3428,000	0,380		13,03	13,03
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		1920,100			0,00	36,87
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée		1920,100	6,900		132,49	164,17
Sécurité Sociale déplafonnée		1920,100	0,400		7,68	36,48
Complémentaire Tranche 1		1920,100	4,010		76,99	115,40
FAMILLE		1920,100			0,00	66,24
ASSURANCE CHOMAGE		1920,100			0,00	80,64
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1920,100			0,00	73,85
		24,220			0,00	1,94
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1910,718	6,800		129,93	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1910,718	2,900		55,41	0,00
EXONERATIONS DE COTISATIONS					0,00	-306,85
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS					424,69	427,37
Indemnités de panier	14,00	3,660			51,24	
Indem.entretien tenues	151,67	0,066			10,01	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 1556,66

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 28,00

Impôt sur le revenu	Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1563,85	0,00	0,00

Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires
Période	1920,10	424,69	427,37	0,00	1563,85	151,67	0,00
Année	12726,64	2820,22	3009,82	0,00	10365,04	985,85	0,00

NET A PAYER en euros

1556,66

Allègement des cotisations employeur 456,62

Total versé par l'employeur 2347,47

Compteurs	Pris	Restant	Acquis
Congés	0,0000	0,0000	13,4701
RC Heures nuit	0,0000	0,0500	0,0075

Dates de congés

Du Au

Du Au

Du Au

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.